



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

Montreuil, le 16 Octobre 2019

LA POSTE

ENSEMBLE, ÉLUS, USAGERS, POSTIERS, CRÉONS LES CONDITIONS D'UN VÉRITABLE SERVICE PUBLIC POSTAL, PARTOUT, SUR LE TERRITOIRE !!!

La CGT avec les postiers est présente dans les luttes et les initiatives citoyennes (manifestations, réunions et débats publics, rassemblements...) qui se déroulent partout, sur le territoire, avec des avancées notamment sur le maintien de Bureaux de Poste ou d'horaires d'accueil des populations, démontrant ainsi que rien n'est figé !

Le Service Public Postal est notre bien commun puisque financé par l'argent public et doit avoir la capacité de répondre aux attentes de la population, partout, sur le territoire.

Or, cet argent public est totalement détourné pour financer les partenariats lors de fermetures de Bureaux de Poste (voir détails dans le tableau au verso). A cela s'ajouterait la mise en place de Maisons France Services dont l'objectif est de se substituer aux services publics de proximité.

En effet, cette stratégie ne vise qu'à accompagner notamment, mais pas seulement, les fermetures de Bureaux de Poste, dans le cadre de la loi de modernisation de la Fonction Publique !

Qu'y-a-t-il de moderne à fermer des Bureaux de Poste, à réduire les horaires d'accueils, à transférer des activités au sein de commerces et autres... à éloigner de plus en plus les populations d'un service public postal de proximité... ?

Depuis 2008, 900 millions du fonds de péréquation (servant à financer le maintien et le développement du service public postal) ont été utilisés à cette casse organisée. Or, ce fond est financé par l'exonération de la taxe foncière que La Poste devrait payer aux collectivités.

En clair, l'argent public qui appartient aux citoyens est utilisé pour casser le réseau postal, alors qu'il devrait être utilisé pour maintenir et développer les activités, l'emploi, le service public de proximité, au service des populations, dans le cadre d'une réelle égalité de traitement quelle que soit le lieu d'habitation ou que nous soyons particulier ou dirigeant d'entreprise, retraité, actif ou sans emploi...

La Poste aborde la présence postale sur le seul angle de la baisse du courrier (alors que l'activité colis est en très forte croissance), accompagné d'un discours alarmiste, allant même à évoquer la faillite dans certains endroits, si des mesures de restrictions des horaires, des amplitudes et de la présence physique ne sont pas prises.





La Poste veut accélérer sa stratégie de désengagement en termes de financement et de présence sur le territoire en fermant des centaines de bureaux de postes y compris en zone urbaine et en accentuant les nouvelles formes de présence postale ou de mutualisation de services (transferts aux collectivités, relais poste chez les commerçants, Maisons France Services, etc. ...).

La nouvelle gouvernance du groupe La Poste avec la Caisse des Dépôts et des Consignations qui deviendrait majoritaire d'ici la fin de l'année accompagne cette stratégie avec l'objectif d'une économie de 300 millions d'euros, alors que dans le même

temps, la décision d'une acquisition d'un milliard d'euros en Italie vient d'être décidée !

A cela s'ajoutent le montant du CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi) attribué au groupe La Poste qui est de près d'un milliard en 3 ans. Cet argent devrait être utilisé pour le développement de l'emploi et des activités, alors que nous assistons à des suppressions massives d'emplois et à la fermeture de Bureaux de poste, de centres courriers, de fermetures de sites... Un bénéfice de 798 millions en 2018 et de 474 millions au 1^{er} semestre 2019 !

Pour la CGT, il est possible de peser sur les choix stratégiques et financiers afin qu'ils soient réellement orientés en réponses aux attentes des populations et des salariés !

La CGT est disponible et met en débat la décision de toutes formes d'initiatives comme celle d'interpeller les Commissions de Présence Postale Territoriale et les Associations Départementales des Maires de France afin que le nouveau Contrat de Présence Postale Territoriale puisse réellement répondre aux attentes des collectivités locales, des populations et des salariés.

Nous vous communiquons ce tableau construit à partir des éléments communiqués par La Poste, pour vous montrer dans quelles dispositions elle souhaite aborder la présence postale. Pour rappel, les partenariats n'offrent pas la totalité des services rendus par un bureau de poste de plein exercice, notamment concernant les opérations bancaires.

	2018	2017	Trajectoire 2023
Bureaux de poste	8 171	8 414	5 300
dont facteurs guichetiers	922	755	1 000
dont MSAP	503	504	1 000
Partenariats	9 093	8 686	12 000
dont APC	6 339	6160	7 000
dont RPC	1802	2526	4 800
dont RPU (relais urbains)	952		
Total	17 264	17 126	17 300

ENSEMBLE, POUR LA RECONQUÊTE D'UN SERVICE PUBLIC POSTAL DE QUALITÉ, DE PROXIMITÉ RÉPONDANT AUX BESOINS DE TOUTES ET TOUS !

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom	Prénom
Adresse	
Code Postal	Ville
(Facultatif) Téléphones →(perso)	→.pro
Grade/Classification	Métier
Service/Bureau (nom et adresse)	